

Commission des Finances

Date : 22.09.2016

Service : Département des finances et du logement

Sujet : PR-1194 Projet de budget 2017 (PB2017)

Question : Un-e commissaire demande la liste des projets financés par G'inno.

Réponse :

La Ville de Genève est le centre de nombreuses initiatives publiques et privées favorisant l'innovation. Matérialisées dans des structures, lieux et événements, ces initiatives émanant de différents acteurs genevois favorisent le développement de projets novateurs qui visent à stimuler les changements sociétaux et les avancées technologiques.

De nombreuses personnes sont prêtes à prendre des risques et à investir pour initier des solutions concrètes aux problèmes contemporains. Une multitude de projets sont ainsi réalisés en partenariat avec les pôles académiques, les entreprises et les organisations à visée internationale ou locale, qui constituent un écosystème dynamique et très diversifié.

La Ville, à l'instar des autres acteurs publics, participe à la concrétisation des nombreuses politiques publiques dont dépend la qualité de cet écosystème; elle l'enrichit autant qu'elle en tire des bénéfices, notamment pour l'amélioration de ses prestations publiques, qui doivent constamment être adaptées aux évolutions de la société.

Les mutations technologiques et leurs répercussions sociales, le vieillissement de la population, les effets de la mondialisation et la pression exercée sur les ressources naturelles détermineront les décennies à venir. Nos modes de vie, notre organisation sociale, notre manière de consommer, nos relations de travail en seront profondément transformées. Par exemple, il est estimé qu'en raison des progrès de la robotisation, combiné à l'augmentation de la puissance de calcul des algorithmes, 54% des emplois pourraient être automatisés dans l'Union européenne d'ici 10 à 20 ans¹.

De nouvelles perceptions, pratiques et modèles d'organisation sociale et économique sont nécessaires pour penser, anticiper et accompagner ces phénomènes et leurs effets. En cela, l'innovation constitue un axe stratégique majeur, tant au niveau privé que public.

Les centres urbains, qui concentrent à la fois les populations et les emplois, sont principalement concernés par les répercussions sociales, environnementales et économiques de ces phénomènes. En cela, la Ville doit assumer la responsabilité d'encourager et de soutenir le développement d'initiatives privées et publiques portant une culture de l'innovation sociétale, économique et technologique.

Dans ce contexte, le Conseil administratif a choisi de développer l'outil G'inno dont les objectifs sont les suivants :

¹ Source citée p. 26 de la Stratégie économique cantonale, Tome 2, Etat des lieux et Analyse

	Objectifs	Effets visés
1	Favoriser une culture de l'innovation et des pratiques inédites, en lien avec les champs d'intervention de la Ville et ses priorités.	Anticiper et accompagner les mutations de notre société.
2	Favoriser les projets locaux privés et publics, par et pour les personnes qui vivent et travaillent à Genève.	Initier et soutenir une dynamique locale entre acteurs et actrices privés et publics d'un même territoire. Renforcer l'attractivité de la Ville
3	Créer des passerelles entre les domaines et les personnes autour d'une problématique commune.	Favoriser l'émergence de solutions originales et novatrices. Positionner Genève comme un lieu d'expérimentation pour initier des solutions aux problèmes urbains globaux.
4	Rendre les innovations plus accessibles au public en les faisant connaître et en mettant en avant celles et ceux qui les portent.	Faire mieux connaître les innovations genevoises auprès du public. Valoriser les personnes qui les portent. Susciter des nouvelles vocations.

Pour atteindre ces objectifs, le programme G'innove doit être une source de financement bien intégrée dans le dispositif genevois de soutien à l'innovation et le compléter utilement.

Pour cela, G'innove :

- agit dans des domaines pas ou peu couverts (innovation sociétale, initiatives liant innovation technologique et innovation sociale ; économie créative, économie collaborative, etc.) ;
- intervient en amont de l'innovation, en finançant des études de faisabilité, des recherches-actions ou le développement des premières phases d'un projet ;
- soutient le début de l'implantation en finançant l'amorçage (phase test) par un financement limité et court terme.

Ainsi, G'innove n'a pas pour vocation de soutenir un projet sur le long terme. Il est un déclencheur de projets. A l'issue de la phase d'implantation, d'autres sources de financement, selon la nature du projet (autofinancement, prêts, sponsoring, subventions publiques, etc.) doivent prendre le relais.

G'innove : comment ça marche ?

Le programme G'innove est sous la responsabilité d'une Délégation du Conseil administratif constituée de Madame Sandrine Salerno et de Messieurs Guillaume Barazzone et Sami Kanaan, qui assurent à tour de rôle la présidence.

Son fonctionnement opérationnel est assuré par le service Agenda 21 - Ville durable, qui gère les demandes de soutien, prépare, en collaboration avec les services et départements compétents, les analyses de projets pour la Délégation et fait le suivi des décisions.

G'innove est régi par un Règlement entré en vigueur le 1er janvier 2016 (LC 21 181) qui précise les neuf critères permettant d'évaluer les demandes de soutien :

	Critères
1	<u>Innovation</u> : En quoi ce projet est-il nouveau et original ? S'agit-il d'une innovation de produit ou de procédé ? Cette innovation est-elle déjà expérimentée ailleurs ?
2	<u>Bénéfice sociétal</u> : En quoi le projet répond à une problématique clairement identifiée et prioritaire pour la législature ? Répond-t-il à des enjeux d'intérêt public ? Quels sont les bénéfices envisagés ?
3	<u>Ancrage local</u> : Est-ce que le projet se déploie sur le territoire municipal ? Est-il au bénéfice de la population de la Ville de Genève ?
4	<u>Complémentarité</u> : Comment ce projet s'articule-t-il avec l'existant ?
5	<u>Amélioration des pratiques administratives</u> : Est-ce que ce projet vise directement ou indirectement une adaptation ou une transformation des procédés et des pratiques

	administratives ?
6	Pluridisciplinarité : Est-ce que le projet permet de développer l'interdisciplinarité ? Est-ce qu'il favorise le décloisonnement et l'action collective ? Est-il fondé sur des méthodes de production ouvertes ?
7	Qualité de la gestion : Quelle est la qualité de la structuration du projet et de son portage, l'expérience et les savoirs des personnes qui sont au cœur du projet ; etc.
8	Financement : Analyse du plan de financement et des différentes sources de financement.
9	Viabilité et perspectives : Pour chaque projet, il est demandé de clarifier les perspectives financières qui sont envisagées à la fin du projet G'innove et celles-ci sont évaluées selon leur degré de réalisme.

Un rapport annuel de G'innove est établi par le service A21 – Ville durable et fait l'objet d'une communication au Conseil municipal.

Bilan des six premiers mois

Les informations ci-dessous représentent le bilan des six premiers mois de fonctionnement du programme G'innove, lancé officiellement au printemps 2016.

	Nombre	Montant
Projets déposés	33	CHF 743'626.-
Projets soutenus	8	CHF 179'485.-
Projets en attente de réponse	13	CHF 318'421.-
Projets refusés	12	CHF 245'720.-

Commentaires

Deux projets déposés par des services municipaux, qui auraient nécessité l'engagement de personnel auxiliaire, n'ont pas été soutenus car cette ligne budgétaire n'avait pas été prévue dans le programme G'innove en 2016.

Plusieurs projets ont dû être refusés en raison d'arbitrages de la Délégation au regard du montant disponible au budget 2016.

Les demandes en attente de réponse sont en cours de traitement. Les décisions seront validées par le Conseil administratif prochainement.

Liste des 8 projets soutenus

Au 30 septembre 2016, 8 projets sont soutenus dans le cadre du programme G'innove, pour des montants octroyés qui vont de CHF 6'000.- à CHF 25'000.-/an.

Exodes Urbains : container aquaponique de démonstration

Descriptif du projet : l'aquaponie combine l'élevage de poissons et la culture de végétaux (les plantes se nourrissent des déchets des poissons et purifient leur eau). Le container posé aux Grottes vise un objectif d'expérimentation et de sensibilisation. A terme, des infrastructures à plus grande échelle pourraient contribuer à élargir l'offre alimentaire.

Innovation : c'est la première installation aquaponique de Genève.

G'innove permet de couvrir une partie des frais d'aménagement du container de démonstration (« one-shot »). L'aquaponie, innovation au carrefour entre des questions d'aménagement, d'écologie et d'alimentation, ne fait pas partie de politiques existantes.

Materium : développement d'une ressourcerie de matériaux

Descriptif du projet : après avoir récupéré des matériaux utilisés dans l'événementiel ou sur les chantiers, Materium les trie, les entrepose et les remet à disposition des personnes créatives. L'association sensibilise aussi différents acteurs aux enjeux de la réutilisation.

Innovation : mise en place d'une filière d'économie circulaire de matériaux à Genève. Innovation de produit (cette prestation n'existe pas à Genève) et de procédé (repose sur une plateforme d'échange et liens étroits avec les institutions publiques et parapubliques).

G'innove permet de couvrir une partie des frais d'implémentation (aménagement de l'entrepôt, site web performant, etc.) durant deux années, en attendant que le projet trouve un équilibre financier issu de ses propres revenus (vente de matériel, mandats de sensibilisation,...). Ce projet est à cheval entre plusieurs politiques publiques communales et cantonales.

Haute école hepia : contribution au développement de l'application Libell'ID

Descriptif du projet : les libellules sont un indicateur de la biodiversité urbaine. La haute école du paysage, de l'ingénierie et de l'architecture (hepia) de Genève développe une application smartphone permettant de reconnaître et de cartographier les libellules locales, et de transmettre l'information aux instances scientifiques suisses.

Innovation : application de science citoyenne en faveur de la biodiversité urbaine.

G'innove permet de démarrer rapidement le développement de l'application, qui devra se poursuivre avec d'autres bailleurs de fonds en 2017.

Semences de Pays : préservation de semences locales

Descriptif du projet : semences de Pays préserve, développe et met à disposition du public et des professionnel-le-s, sur le site de Beaulieu, des variétés de semences genevoises, indispensables à l'avenir d'une agriculture durable locale. L'association est active dans le débat public concernant les enjeux semenciers et la souveraineté alimentaire.

Innovation : la réappropriation actuelle de pratiques traditionnelles durables.

G'innove permet, par un subventionnement dégressif sur 3 ans, d'agrandir les surfaces de production en attendant de pouvoir générer suffisamment de propres revenus.

Noé21 : étude pour un téléphérique urbain (conjointe avec le canton)

Descriptif du projet : les téléphériques urbains peuvent potentiellement contribuer à la mobilité en ville tout en réduisant les émissions de CO2. Le canton explore actuellement la faisabilité d'un trajet en téléphérique sur le territoire cantonal. Noé21 a proposé d'approfondir l'étude d'impact écologique en faisant un bilan carbone du trajet.

Innovation : explorer les volets écologiques de l'option d'un téléphérique urbain à Genève.

G'innove permet de soutenir et de cofinancer le volet carbone de l'étude cantonale. Cela est trop exploratoire pour faire partie de la politique de mobilité municipale.

Université de Genève : étude des services éco-systémiques rendus par les arbres

Descriptif du projet : ce projet vise à mieux comprendre les services rendus par les arbres en ville, tant au niveau physico-chimique (purification de l'air, températures,...) qu'au niveau de la biodiversité ou de l'apport culturel et de loisirs. Le travail se fait en partenariat entre l'université, les services municipaux et les autres acteurs du canton.

Innovation : c'est la 1ère étude des services rendus par les arbres à la population locale.

G'innove permet de co-financer cette recherche-action avec le canton, qui sera menée en collaboration avec des services terrain de la Ville (SEVE et CJB) et qui pourra avoir des retombées concrètes sur les pratiques de végétalisation en ville. Le SEVE ne dispose pas de budgets d'étude de cette nature.

La Bicyclette : développement d'une éco-crèche en forêt

Descriptif du projet : l'éco-crèche propose aux jeunes enfants de passer la journée en pleine nature. Afin de pouvoir ouvrir à plein temps en respectant les normes, l'achat d'une roulotte était nécessaire pour assurer les repas et les siestes. Les habitant-e-s de la Ville peuvent en bénéficier, car les enfants sont accueillis à Cornavin et accompagnés jusqu'en forêt pour la journée.

Innovation : c'est la première éco-crèche de Genève

G'innove finance l'achat de la roulotte (un quart du budget) sans laquelle il aurait été impossible d'ouvrir début septembre 2016 et de répondre à la demande des familles.

Invisible Experience : environnements inclusifs au sein des organisations de jeunesse

Descriptif du projet : soutenir des structures extra-scolaires de jeunesse (associations, clubs de sport, réseaux jeunesse, etc.) dans la création d'environnements plus inclusifs du genre et de la diversité, afin que chaque jeune se sente libre d'être pleinement lui/elle-même au sein de ces structures, en particulier les jeunes femmes et les jeunes LGBT.

Innovation : travail d'inclusion ciblé vers les structures extra-scolaires.

G'innove permet de couvrir une partie des frais d'implémentation de ce projet qui se trouve à cheval sur plusieurs politiques publiques existantes au niveau cantonal et communal.

Perspectives 2017

En 2017, la Délégation G'innove portera ses priorités stratégiques sur les enjeux suivants :

- **Zone industrielle de Châtelaine** : la Délégation G'innove souhaite explorer le potentiel de la ZIC pour stimuler l'innovation et inscrire cette axe dans une réflexion stratégique pour le devenir de la ZIC ;
- **Smart City** : la Délégation G'innove est l'espace adéquat pour définir les bases stratégiques visant à inscrire Genève dans un processus de « ville intelligente » et pour proposer une première série de mesures sur la base d'une décision prise récemment par le Conseil administratif clarifiant l'approche de la Ville dans ce domaine et donnant mandat en conséquence à la Délégation.

Au niveau opérationnel, il est prévu :

- de compléter le dispositif d'évaluation des projets par un renforcement de l'analyse de la dimension économique des projets ;
- d'opérer une veille sur l'évolution des différents dispositifs de soutien à l'innovation à Genève, afin d'assurer le bon positionnement de G'innove.

Genève, le 11 octobre 2016.